



AVENANT N°2 AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES COURSES SUR SABLE 2020/2021

ART 11 - PROCEDURE DE DEPART

Lors de la 1^{ère} épreuve du championnat, toutes les catégories disposeront d'une séance d'essais chronométrés à laquelle les pilotes doivent participer pour pouvoir prendre le départ de la course.

Le départ pourra être donné « à l'élastique » (en pareil cas l'utilisation du mécanisme développé par la Commission est fortement recommandé), à l'aide d'une grille de départ type « Motocross » suffisamment large ou par tout autre dispositif approuvé par la Commission des Courses sur sable.

Pour ces essais, les pilotes entreront en piste dans l'ordre suivant :

- Pour les motos :

- 1) les 25 premiers pilotes dans l'ordre du classement Scratch de l'année précédente engagés à l'intégralité du Championnat,
- 2) les autres dossards jaunes et roses,
- 3) les autres pilotes selon la date de leur engagement.

- Pour les quads :

- 1) les 20 premiers pilotes dans l'ordre du classement Scratch de l'année précédente engagés à l'intégralité du Championnat,
- 2) les autres dossards jaunes et roses,
- 3) les autres pilotes selon la date de leur engagement.

Pour les catégories Juniors et Espoirs, l'entrée en piste se fera dans l'ordre des numéros.

Pour la 1^{ère} épreuve et ce pour toutes les catégories, la mise en grille des pilotes sera effectuée en fonction des résultats obtenus lors des essais chronométrés (entrera en 1^{er} le pilote ayant réalisé le meilleur temps des essais, puis le second et ainsi de suite jusqu'au dernier pilote qualifié). de la manière suivante :

- 1) Les 25 premiers pilotes dans l'ordre du classement Scratch de la saison précédente engagés à l'intégralité du Championnat,**
- 2) Les autres dossards jaunes et roses engagés à l'intégralité du Championnat,**
- 3) Les autres dossards jaunes et roses attribuées à l'épreuve,**
- 4) Les autres pilotes engagés à l'intégralité du Championnat selon la date de leur engagement.**

Paris, le 21 octobre 2020